

LE GUETTEUR

DE MONTFERRAND



Culture

Le Printemps des Poètes s'invite à la Médiathèque municipale Jean Arnal

Grand Pic Saint-Loup

Robert Yvanez, Vice-Président de la Communauté de communes

Prévention

Le débroussaillage est obligatoire pour lutter contre les incendies

Sommaire



P3 • ÉDITORIAL

P4 - 7 • À LA UNE

- Zoom sur le budget 2015
Les principaux investissements
État de la dette communale

P8 - 9 • VIE LOCALE

- L'association "Paniers du Pic" propose une soirée Electro Shock !
- Le Printemps des Poètes s'invite à la Médiathèque Jean Arnal
- Agenda

P10 • COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup :
Interview de Robert Yvanez, Vice-président chargé de
l'Enfance, la Jeunesse et l'Action sociale

P11 • PRÉVENTION

- Débroussailler son terrain en prévention du risque incendie

P12 • PRATIQUE

LE GUETTEUR DE MONTFERRAND : Directeur de la publication : Jérôme Lopez - **Responsable de la rédaction :** Mélanie Ponce
Mairie de Saint-Mathieu-de-Trévières : Place de l'Hôtel de Ville - BP 29 34270 SAINT MATHIEU DE TRÉVIERS
Tél. 04 67 55 20 28 • accueil@villesmdt.fr • www.ville-saint-mathieu-de-treviers.fr
Crédits photos : Ville de Saint Mathieu de Trévières ; © Copyright PortAventura (p9)
Fotolia.com : © Kiwic (illustration école p5) ; © Coco (potager p6)

Impression : Imp'act Imprimerie - 483 ZAC des Vautes 34980 SAINT GELY DU FESC • Périodicité mensuelle
Imprimé avec des encres végétales sur du papier issu de forêts gérées durablement. (PEFC)



Le Conseil municipal vient de voter le budget communal 2015. Cette année encore, nous allons optimiser les moyens, moderniser nos méthodes, notre organisation et redoubler de vigilance sur la gestion.

Notre bonne situation financière nous permet de garantir des services publics de qualité et d'investir pour l'amélioration de notre cadre de vie. En 2015, nous allons poursuivre nos actions (gratuité des TAP, valorisation du patrimoine, rénovation de la voirie...), tout en développant de nouveaux projets (construction de classes à l'école Agnès Gelly, création de logements tremplins sur le site du Campotel, réalisation de jardins familiaux...). Et ce, sans augmenter les taux d'imposition communaux pour la 10^{ème} année consécutive.

La Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup travaille elle aussi à préparer l'avenir. Elle élabore actuellement un nouveau projet de territoire, qui va permettre de définir les orientations stratégiques en matière de développement et d'aménagement pour les années à venir. Plusieurs étapes de réflexion collective sont nécessaires pour construire un tel projet. Parce que ce projet nous concerne tous, acteurs économiques, associations, grand public, la Communauté de communes a lancé une vaste consultation pour établir un diagnostic précis de notre territoire.

En tant que délégué communautaire de notre commune et Vice-Président de la Communauté de communes, Robert Yvanez animera une réunion publique d'information que nous organisons le lundi 16 mars à 18h30 en mairie. Ce sera l'occasion d'échanger avec vous et de réfléchir ensemble aux enjeux de notre territoire. Je vous invite tous à participer à ce débat, votre contribution est essentielle.

Enfin, je vous rappelle que les élections départementales se tiendront les 22 et 29 mars 2015 dans le cadre de la nouvelle carte cantonale.

Jérôme LOPEZ
Maire de Saint Mathieu de Trévières

“ Zoom sur le Budget communal 2015 ”

Le 5 février, le Conseil municipal a adopté le budget principal de la commune pour un montant de 7 254 977 €. Le budget retrace l'ensemble des ressources et des dépenses qui seront mobilisées au cours de l'année pour conduire les projets de la municipalité.

Recettes de fonctionnement et d'investissement : 7 254 977 €

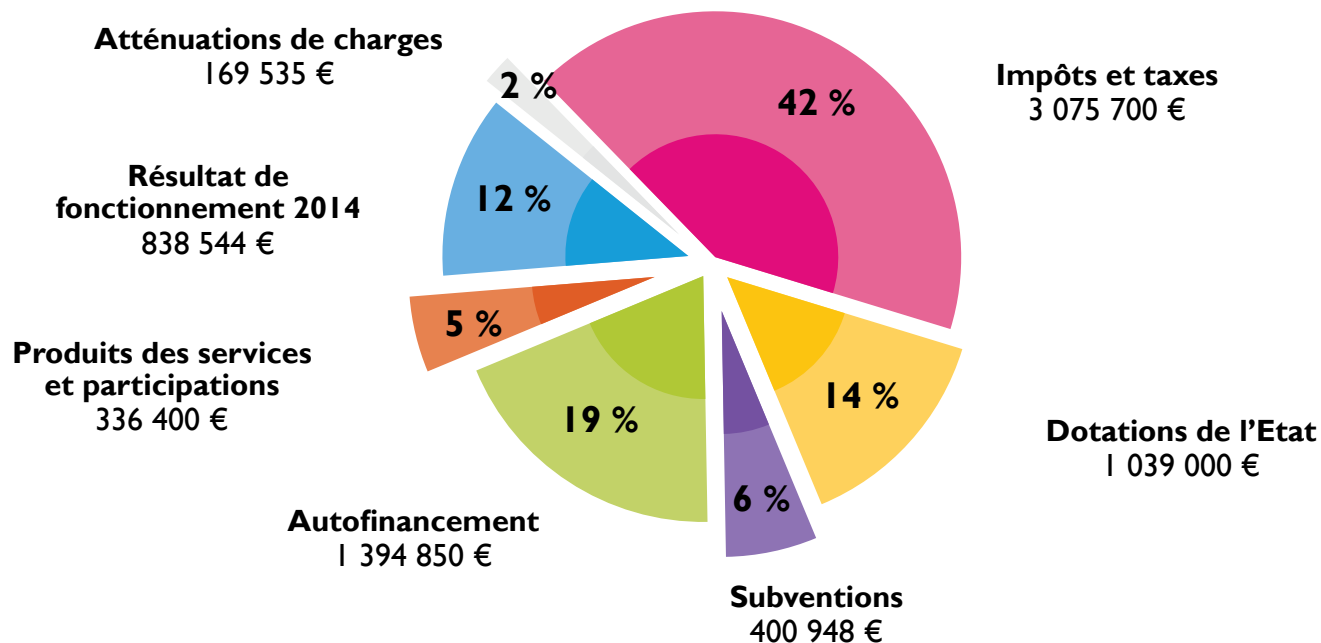
D'où vient l'argent ?

Les recettes de fonctionnement

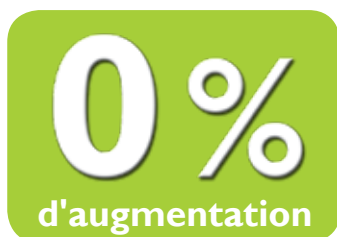
Elles correspondent aux sommes encaissées au titre des services fournis à la population (restaurants scolaires, Accueil de Loisirs Sans Hébergement...), aux taxes locales, aux dotations versées par l'Etat et à diverses subventions.

Les recettes d'investissement

Deux types de recettes coexistent : Les recettes dites patrimoniales, telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire, et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (ex. : rénovation du réseau d'éclairage public).



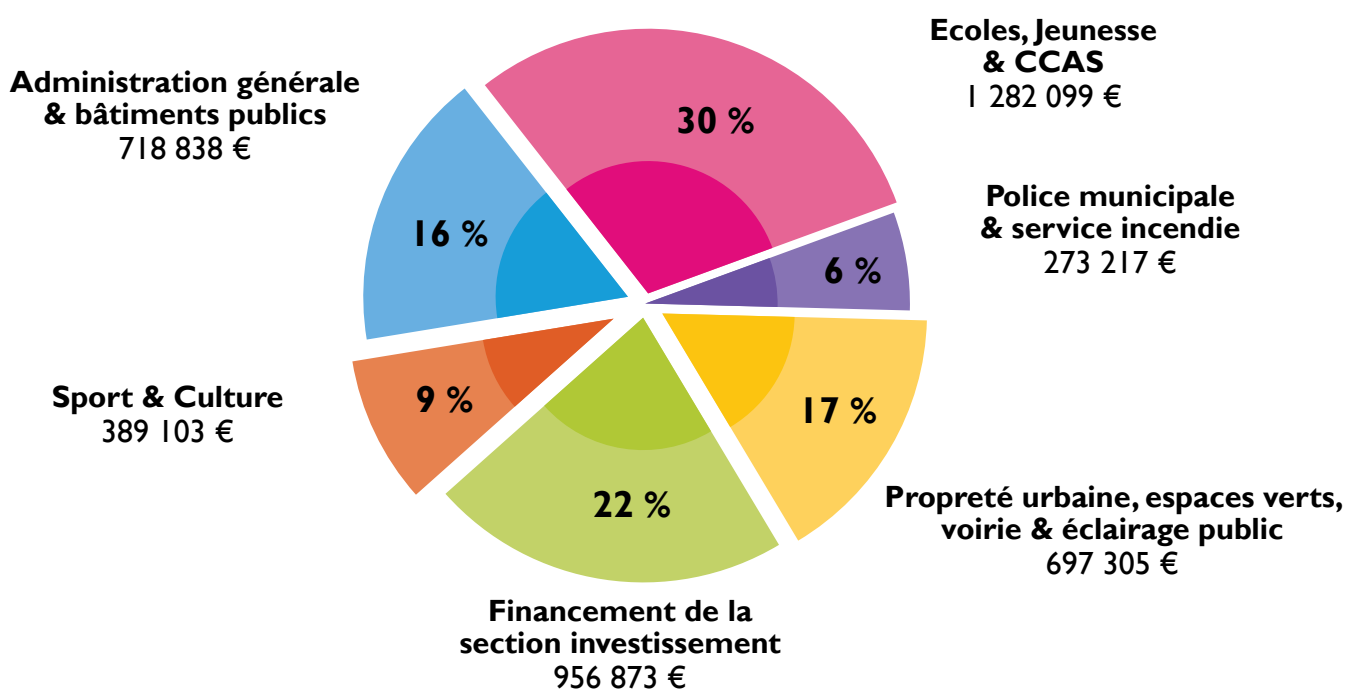
Taux d'imposition & Tarifs des services municipaux



La municipalité a fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition et les tarifs des services communaux (Accueil de Loisirs Sans Hébergement, ALP, restaurants scolaires...).

La bonne gestion des finances de la Ville permet en effet de développer un service public de proximité et de qualité, de poursuivre la politique d'investissement, sans peser sur le pouvoir d'achat des Tréviésois.

Dépenses de fonctionnement : 4 317 435 €



Une gestion maîtrisée des dépenses

La maîtrise des dépenses et la recherche d'économies demeurent prioritaires. Elles permettent de maintenir les services à la population à un haut niveau de qualité, sans augmenter les impôts et les

tarifs des services aux familles.

La mise en place de pratiques moins coûteuses et plus durables a permis de rationaliser les dépenses communales (*dématérialisation, économies dans le domaine de l'énergie, marchés renégociés...*). En 2015, les efforts vont se poursuivre dans ce sens.

Zoom sur les écoles

Budget 2015 : 1 398 084 €

Charges de fonctionnement : 833 667 €

Personnel, fournitures scolaires, TAP, petit matériel et équipement, énergie, entretien des bâtiments...

Investissement : 564 417 €

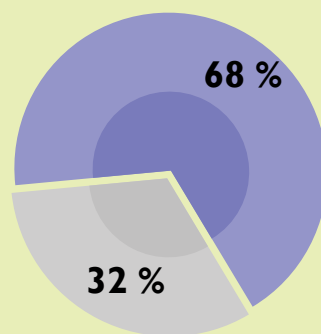
Création de 2 classes à Agnès Gelly, travaux de rénovation, achat de matériel audiovisuel et pédagogique...

Coût annuel du TAP : 95 489 €

(Temps d'Activités Périscolaires)

Le TAP permet aux enfants scolarisés de pratiquer différentes activités sportives, artistiques et culturelles. Il est facultatif et **gratuit pour les familles**. La gratuité est un choix de la commune.

471 enfants, soit **86 % des écoliers participent au TAP**.



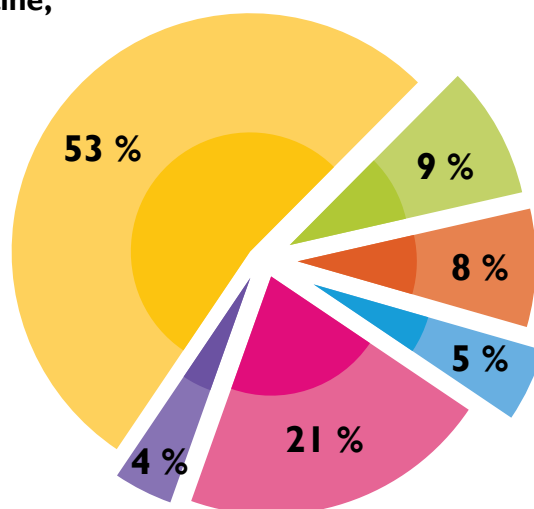
Participation communale
64 944 €

Participation de l'État
30 545 €



Dépenses d'investissement : 2 937 542 €

**Urbanisme, propreté urbaine,
espaces verts, voirie
& éclairage public**
1 569 780 €



Sport
271 594 €

Culture
221 552 €

**Administration générale
& bâtiments publics**
147 272 €

**Sécurité
Police municipale**
109 341 €

**Ecoles
& Jeunesse**
618 004 €

Principaux investissements 2015

Différents projets seront lancés ou réalisés dès cette année pour favoriser le cadre de vie, entretenir et valoriser notre patrimoine :

(Liste non exhaustive)

- Construction de 2 classes à l'école Agnès Gelly
- Aménagement et rénovation des écoles
- Création de "Logements tremplins" : Résidence de la Fontaine Romaine
- Création de cheminements doux
- Requalification de la voirie

- Aménagement d'un espace piétonnier et création de places de parking entre l'esplanade du Galion et le plan du Cros
- Mise en place de la vidéoprotection (arènes, Garonne)
- Sport : construction d'un local pétanque
- Signalétique commerces et bâtiments publics
- Optimisation du réseau d'éclairage public
- Création de jardins familiaux
- Complexe sportif des Champs Noirs (élaboration du projet, dépôt du permis de construire, plan de financement...)
- Réhabilitation de la grande salle du Galion
- Rénovation de la Maison d'Emma



Baisse de l'endettement de la ville

5,9 M€
en 2008

3,2 M€
en 2015

2,7 Millions d'€
de dette en moins

Montant de la dette communale par habitant en 2015

Saint Mathieu de Tréviéris : 663 €/habitant

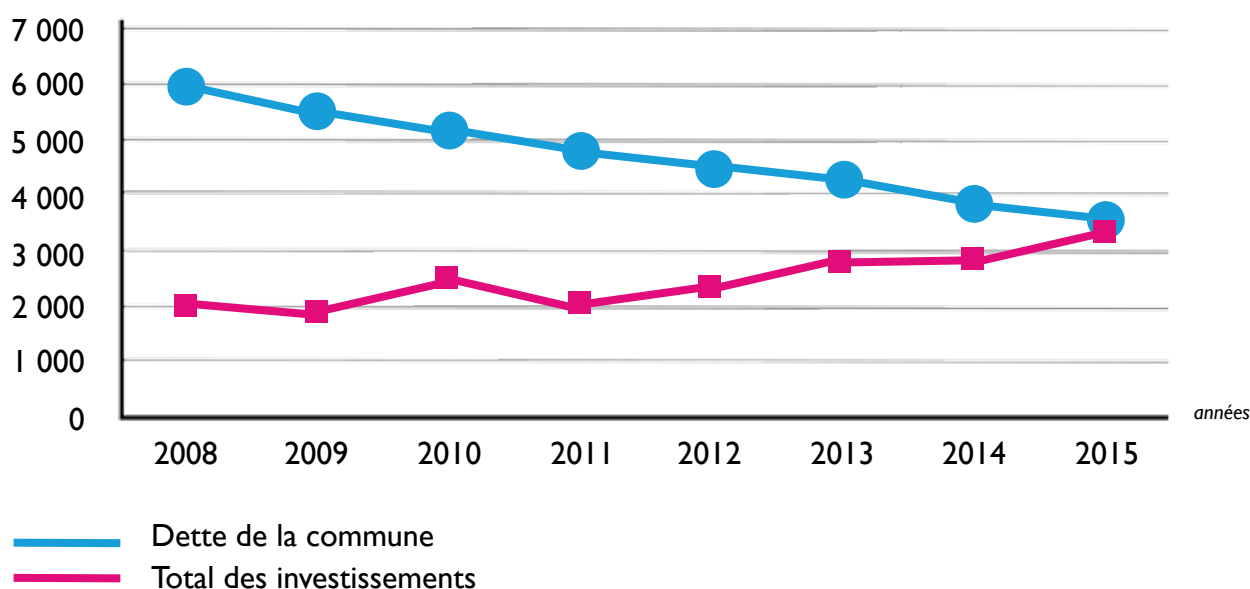
Moyenne de la strate : 897 €/habitant
(source finances.gouv.fr - données 2014)

Réduction de la dette : - 45 %

La politique de désendettement se poursuit.
En 2008, la dette était de 1 224 €/habitant.

La commune investit pour son avenir tout en poursuivant son désendettement

en milliers d'euros



Patricia Costeraste
Adjointe au Maire
déléguée aux Finances

« Construire un budget, c'est faire des choix »

Malgré le contexte actuel, qui nous demande d'être prudent, notre volonté a été de préserver les Tréviésois en n'augmentant pas les taux d'imposition communaux. Dans l'intérêt des familles, nous avons également maintenu la gratuité du TAP et les tarifs des services municipaux.

La situation financière de notre commune est bonne. Nous avons su bâtir des budgets raisonnables et rationaliser les dépenses de fonctionnement. Cela nous permet aujourd'hui de dégager un autofinancement important pour investir sur la ville, valoriser notre patrimoine et améliorer le cadre de vie.

“ L’actualité des Associations ”

Soirée Electro Shock Tapas, concert, DJ

Proposée par l'association "Paniers du Pic" le vendredi 27 mars au Galion.

Au programme :

- 19h30 : **Apéro-tapas musical**
- 21h30 : **Concert « Animal »**
<http://facebook.com/animalwave>
(Electro/Rock)
- 23h00 : **DJ Set « Nesgreen »**
(Electro)

Entrée : 5 € (1 boisson offerte)
(gratuit avant 20h30)

+ d'infos :

amap.saint.mathieu@gmail.com



Soirée autour de la diététique sportive

Organisée par le Saint Mathieu Athlétic le vendredi 20 mars à 20h au Galion et animée par Denis Riché, diététicien du sport.

Club sénior

Le Club sénior du Pic Saint-Loup propose de nombreuses activités tout au long de l'année (jeux de cartes, de société, lotos, chorale, initiation à l'informatique, marche).

À noter pour ce début 2015 :

- Mise en place de l'atelier d'écriture « Mémoire vagabonde » animé par Dominique Alliès, tous les lundis à 14h (inscription au 06 12 74 39 05).

- La prochaine sortie du club aura lieu en Pays Cathare le samedi 28 mars.

Au programme : Traversée des Corbières, visite guidée du château Villerouge Termenes, déjeuner au sein de la forteresse, visite d'une cave avec dégustation de vin des Corbières etc.

Inscriptions avant le 18 mars.

+ d'infos :

04 67 86 58 24 (Mme Armenier)
06 12 74 39 05 (M. Delcassé)

Les Vendémiaires de Printemps Comme les grands !

Après avoir visité l'exposition d'automne des Vendémiaires, des élèves de maternelle et primaire du Grand Pic Saint-Loup ont travaillé en classe avec leurs professeurs. Ils se sont inspirés des créations qu'ils ont vu et ont à leur tour, réalisé leurs oeuvres.

L'exposition « Comme les grands ! » vous offre l'occasion de découvrir le fruit de leur



Aéromodélisme

Curieux et passionnés d'aéromodélisme, vous êtes attendus pour une journée d'initiation et de démonstrations le dimanche 15 mars de 10h à 17h au Galion.

Dans le cadre de cette journée « indoor », organisée par la section modélisme du Foyer rural, des avions télécommandés très légers (300 g maximum) propulsés par moteur électrique, voleront à l'intérieur du Galion.

+ d'infos :

04 67 55 11 58 (Foyer rural)

travail du vendredi 20 au mercredi 25 mars à la Médiathèque Jean Arnal.

L'exposition sera ouverte tous les jours de 9h à 12h & de 14h à 17h (à partir de 10h le samedi et le dimanche).

Vernissage le samedi 21 mars à 18h30.

Résidence artistique à la Maison d'Emma

L'artiste plasticien Jérémie Damien occupe la Maison d'Emma durant ce mois de mars. Il exposera son travail à la fin du mois.

Les rendez-vous municipaux

Vacances de Printemps des Mazets



Inscrivez vos enfants avant le 27 mars 2015

De nombreuses activités seront proposées aux 6-17 ans pendant les vacances de Printemps (du 13 au 24 avril 2015), dont un séjour pour les ados au **Parc d'attractions Port Aventura** du 14 au 16 avril.

www.ville-saint-mathieu-de-treviers.fr

Médiathèque municipale Jean Arnal



Printemps des Poètes : La Médiathèque propose plusieurs rendez-vous

Le thème de la 17^{ème} édition du Printemps des Poètes est "l'insurrection poétique".

• Récital de poèmes de Claire Henquet

Claire Henquet vous fera voyager à travers un récital de poèmes : de Villon à Guillevic en passant par Marot, La Fontaine, Hugo, Baudelaire... Sans oublier un petit détour du côté de Raymond Devos.

> **Mardi 17 mars 2015 à 18h30**

• Lectures et récital poétiques

Les ateliers d'écriture du Foyer rural de Saint Mathieu de Tréviers et de Sainte Croix de Quintilargues vous proposent de lire leurs créations sur le thème de l'insurrection et de la liberté d'expression.

Le partage du verre de l'amitié clôturera cette rencontre.

> **Vendredi 20 mars 2015 à 19h**

• Lecture publique de Jean Joubert

La Médiathèque vous invite à venir rencontrer le célèbre poète et écrivain Jean Joubert. Il vous proposera une lecture d'extraits issus de ses poèmes et romans sur le thème de l'éloge de la lecture. Sa dernière publication, le recueil de poèmes "L'alphabet des ombres", a obtenu le prix Kowalski de la ville de Lyon en 2014.

La lecture sera suivie d'une séance de dédicaces puis du partage du verre de l'amitié.

> **Mardi 24 mars 2015 à 19h**

• Concert Gospel

Mamaz'Âme, le groupe de gospel féminin dirigé par Rachel Ratsizafy vous attend nombreux !

> **Vendredi 27 mars 2015 à 19h**



Toutes les animations proposées à la Médiathèque sont gratuites et ouvertes à tous.

+ d'infos :
04 67 84 40 96 (Médiathèque)

AGENDA

> 10/03

Atelier mémoire destiné aux séniors
Campotel à 14h

> 13/03

Don du sang de 15h à 19h30
Collège Alain Savary

> 13/03

Cinéma
"Discount" à 20h30
Salle François Mitterrand

> 14/03

Cérémonie de la Citoyenneté
Mairie à 11h

> 15/03

Aéromodélisme
Initiation et démonstrations
Galion de 10h à 17h

> 16/03

Réunion publique "Projet de territoire du Grand Pic St-Loup"
Mairie à 18h30

> Du 17/03 au 27/03

Plusieurs événements dans le cadre du Printemps des Poètes
Médiathèque

> 20/03

Soirée diététique sportive
Galion à 20h

> Du 20 au 25/03

"Comme les Grands !"
Exposition des écoliers
Médiathèque

> 27/03

Soirée Electro Shock !
Galion à partir de 19h30

> 31/03

Atelier créatif destiné aux séniors
Campotel à 14h

“ Robert Yvanez, Vice-président de la CCGPSL ”

En 2014, les conseillers communautaires ont été élus au suffrage universel direct dans le cadre des élections municipales. À la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup (CCGPSL), cinq conseillers représentent Saint Mathieu de Trévières, dont Robert Yvanez, qui est aussi Vice-Président chargé de l'Enfance, la Jeunesse et l'Action sociale.

Depuis près d'un an maintenant, vous avez en charge la délégation "Enfance, Jeunesse et Action sociale" au sein de la Communauté de communes, pouvez-vous nous en parler ?

En effet, après un mandat de 6 ans fort instructif comme Vice-Président chargé des finances au sein de la Communauté de Communes, il m'a été proposé la **délégation « Enfance, Jeunesse et Action sociale »**. Une mission qui touche directement aux **préoccupations quotidiennes des administrés** et pour laquelle j'étais déjà partiellement engagé en tant que Président de la Mission Locale des Jeunes Garrigue et Cévennes depuis 2008.

Si je devais situer mon nouveau champ d'action, je dirais qu'il va de la « naissance à la vieillesse ». Les crèches, les relais assistantes maternelles, les lieux d'accueil parents enfants, les centres de loisirs, les séjours de vacances, les problématiques d'emploi des jeunes et des adultes, les transports pour personnes handicapées, le service téléalarme, etc. constituent le corps essentiel de ma mission.

Quelles sont vos pistes de travail actuellement ?

Une des premières actions du conseil communautaire a été d'instaurer la **prise en compte du quotient familial pour favoriser l'accès aux séjours de vacances** à un plus grand nombre de jeunes. Actuellement, nous œuvrons pour le **développement de la « Mobilité Européenne »**. Il est essentiel de permettre aux jeunes de nos villages de découvrir d'autres modes de formation, d'autres métiers, de pratiquer les langues étrangères. Cet objectif nécessite beaucoup d'énergie de la part du service animation de la communauté pour monter des projets et instruire les dossiers afin d'obtenir les fonds européens, forts intéressants au demeurant.

En matière d'emploi, il est nécessaire d'**améliorer les conditions d'accueil des personnes en recherche d'emploi** afin de les accompagner dans leur démarche et dans l'accès aux droits. C'est une



3 Questions à



Robert Yvanez

Conseiller municipal de Saint Mathieu de Trévières
Vice-Président de la CCGPSL en charge de
l'Enfance, la Jeunesse et l'Action sociale
Président de la Mission Locale Garrigue et Cévennes

de mes préoccupations majeures. Sur Saint Mathieu de Trévières, les bureaux du RISE (*Relais Infos Service Emploi*) devraient être installés dans un nouveau lieu plus spacieux, mieux adapté et plus accueillant.

Selon vous, quelles sont les priorités pour notre territoire et son avenir ?

L'avenir du Grand Pic Saint-Loup va s'inscrire dans **le projet de territoire qui est en cours d'élaboration**. La Communauté de communes réalise actuellement la phase de diagnostic. Dès cette année 2015, les enjeux seront clairement identifiés et des propositions d'actions à engager à court, moyen et long termes seront établies.

Si un domaine me semble primordial c'est bien l'emploi. Notre territoire dispose de richesses qui sont pour la plupart mal valorisées (viticulture, garrigues, forêts, terres agricoles, artisanat, etc.). Par ailleurs, les opportunités en termes d'industrie se raréfient ou ne sont plus génératrices d'emplois comme par le passé. Pour les jeunes et les générations futures, **il nous faut investir dans des nouveaux métiers dits du « Rural »**. Ceux qui s'y engageront pourront gagner correctement leur vie dans un environnement sain et préservé, c'est tout l'objet de mon engagement. ■

Expression libre

ENSEMBLE AGISSONS POUR SAINT MATHIEU DE TRÉVIERS

Installer un système de vidéo-surveillance dans le village, n'y a-t-il rien de plus urgent à faire comme investissement ? Surtout lorsque pour le financer on réduit drastiquement (+ de 50 %) les subventions aux projets pédagogiques de nos écoles.

Ne proposer aucun investissement en cohésion avec les projets communautaires est-ce judicieux ? Nous ne pensons pas et nous l'avons clairement exprimé lors du vote du dernier budget.

Faire une modification du PLU sans prendre la peine de venir l'expliquer en conseil communautaire ni prendre garde à limiter la densification de l'habitat dans les quartiers résidentiels est pour nous particulièrement dommage et nous l'avons indiqué lors de la consultation publique.

Enfin, nous avons été nombreux en janvier à exprimer notre attachement à la liberté d'expression, la parole nous est donnée les 22 et 29 mars lors des élections départementales. Nous vous invitons à vous y exprimer nombreux.

Les élus du groupe « Ensemble agissons pour Saint Mathieu de Tréviars »

Lionel Trocellier, Isabelle Poulain, Patrice Robert, Annie Caburet, Christian Grammatico, Magalie Barthez

Sécurité & Prévention

Débroussailler son terrain en prévention du risque incendie

Le débroussaillage est la mesure de prévention et de protection la plus efficace contre les incendies de forêt.

> Le débroussaillage, une obligation légale

Tout propriétaire dont la parcelle est située **dans une zone exposée aux incendies de forêt ou implantée à moins de 200 m** de celle-ci, a l'obligation de débroussailler sur la totalité du terrain si celui-ci se trouve en zone urbaine du PLU ou s'il fait partie d'un lotissement. Le débroussaillage doit également être réalisé **aux abords des constructions sur un rayon de 50 m**, même si les travaux s'étendent sur les propriétés voisines non bâties.

Le Maire, Jérôme Lopez, a tenu une **réunion publique d'information** courant février. Vous pouvez consulter les documents qui ont été présentés sur le site internet de la commune.

Expression du groupe majoritaire

SAINT MATHIEU DE TRÉVIERS GRAND CŒUR

Un projet de territoire pour le Grand Pic Saint-Loup

Une vaste consultation est lancée par la Communauté de communes pour l'élaboration de son projet de territoire.

Robert Yvanez, Conseiller municipal et Vice-Président de la Communauté est chargé de son animation. Il a adressé un questionnaire à toutes les associations pour qu'elles participent à ce débat.

Ce document est à votre disposition sur le site de la commune. Votre contribution est essentielle.

Un Conseil municipal exclusivement dédié au projet de territoire s'est réuni le 26 février.

Nous organisons une réunion publique le lundi 16 mars à 18h30 en mairie pour échanger avec vous sur les forces et les faiblesses de notre territoire et réfléchir à son avenir.

Ce projet va se développer. Chaque début d'année, pour mieux vous informer, Robert Yvanez fera une présentation des grandes orientations au cours d'une réunion publique à laquelle vous serez tous invités.

Les élus du groupe « Saint Mathieu de Tréviars Grand Cœur »



> Des contrôles seront effectués

Du **personnel assermenté** de l'agence interdépartementale de l'**ONF** (Office National des Forêts), mandaté par la Préfecture, **effectuera des contrôles à partir de mi-avril**, et verbalisera les propriétaires dans le cas où 100 % des travaux ne sont pas réalisés.

+ d'infos : www.ville-saint-mathieu-de-treviers.fr

“ Informations

pratiques ”

En bref...

Élections départementales

Les élections départementales se dérouleront les **dimanche 22 & 29 mars 2015**. Elles permettront aux citoyens de désigner les deux conseillers départementaux qui représenteront le canton de Saint Gély du Fesc jusqu'en 2021. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h. Nous vous rappelons qu'une pièce d'identité est obligatoire le jour du scrutin.

Café Brasserie Le Montferrand

Le Café Brasserie Le Montferrand a ouvert ses portes (10 avenue des Coteaux de Montferrand) : Brasserie, cocktails, tapas, musique et brassade offerte tous les dimanches midi pour l'apéritif ! Formule complète le midi à partir de 12 €, plat du jour 8 €. Ouvert tous les jours de 6h45 à 23h (fermé le lundi soir).
+ d'infos : 09 52 32 08 40 • 06 34 50 34 81.



Installation de détecteur de fumée

Tous les lieux d'habitation (appartement, maison) **devront être équipés** d'au minimum un détecteur de fumée normalisé **d'ici le 8 mars 2015**.

Le détecteur de fumée doit être muni du marquage CE et être conforme à la norme européenne harmonisée NF EN 14604.

Don du sang : mobilisez-vous

L'Etablissement Français du Sang organise une collecte de sang le **vendredi 13 mars de 15h à 19h30** dans une salle du collège Alain Svary, rue Joseph Lopez.

+ d'infos : www.dondusang.net

ET MAINTENANT C'EST À VOUS...

Si vous souhaitez diffuser une information ou annoncer un événement dans le Guetteur, contactez la mairie au 04 67 55 20 28.

Numéros utiles :

-
- **Mairie** : 04 67 55 20 28
Fax : 04 67 92 10 50
 - **Astreinte mairie** : 06 32 65 92 32
 - **Police municipale** : 04 30 63 10 67
 - **Médiathèque** : 04 67 84 40 96
 - **SAMU** : 15
 - **Police Secours** : 17
 - **Pompiers** : 18
 - **Centre de secours** : 04 67 59 99 00
 - **Gendarmerie** : 04 67 55 20 02
 - **CESML** (électricité) : 04 67 66 67 66
 - **GRDF** (urgence gaz) : 0 800 473 333
 - **SAUR** (eau potable) : 04 34 20 30 01
 - **SMEA** (eau & assainissement) :
04 99 61 46 00
 - **Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup** :
Accueil : 04 67 55 17 00
Déchetterie : 04 67 55 33 12
Office de tourisme : 04 67 55 16 83
Piscine du Pic St-Loup : 04 67 02 06 89
 - **Hérault transport** : 0 825 34 01 34
 - **Allô service public** : 39 39
 - **La Poste** : 36 31